l'on dit que les commandes de laines brutes ont été données à une maison de Sydney. Outre les fabriques du gouvernement, précitées, il y a à Tokio ou dans les environs d'autres ateliers ou l'on manufacture des châles, des serges, du drap et des couvertures. A l'égard des lainages, comme à l'égard de la majeure partie des produits anglais auxquels l'industrie indigène fait concurrence, le producteur européen ne peut espérer rester maître du marché japonais qu'en conservant avec soin la bonne qualité et la durabilité de ses produits, qualités qui manquent aux articles japonais. Il n'y a pas à songer à rivaliser avec ceux-ci au point de vue du bon marché. Le droit de douane de 5 0[0 sur la laine a été aboli à partir du 1 avril 1896.

LES DOUANES AMÉRICAINES

Nous trouvons dans le dernier bulletin de la Chambre de commerce de New-York, sous la signature d'un de nos concitoyens, M. M. Warnier, l'article suivant qui est d'une pleine actualité, étant donné le nouveau régime douanier que les Etats-Unis se proposent d'inaugurer :

LAINAGES

Situation générale du marché. — Importations. Le comité des voies et moyens et le nouveau tarif. — Producteurs de laine et fabricants. — Droits « ad valorem » et droits spécifiques. — L'association textile douanière.

Les deux premières semaines du mois de février ont été marquées par une reprise assez générale des affaires. Les importations, qui pendant le mois de janvier étaient restées sensiblement au-dessus de la moyenne des années précédentes, ont atteint pour la deuxième semaine de février, un chiffre presque égal à celui des meilleures années de la dernière période décennale. Tout porte à croire que ce mouvement ne fera que s'accentuer. Ces importations récentes ne sont pas tant motivées par des besoins immédiats que par la crainte de manquer de marchandises au cas où le nouveau tarif entrerait en vigueur à bref délai.

Il est certain que les fabricants américains, fortement organisés, jouissant d'une influence politique considérable, feront tout en leur pouvoir pour que le nouveau tarif Mac-Kinley soit voté par le Congrès à une date aussi rapprochée que possible, afin d'empêcher les maisons d'exportation d'encombrer le marché de marchandises européennes.

Il ne faut pas oublier que ce nouveau tarif a pour but non seulement d'augmenter les revenus du pays, mais aussi de récompenser les industriels de l'appui moral et financier qu'ils ont accordé au président élu en novembre dernier. Aussi le Comité des voies et moyens qui s'occupe activement depuis plusieurs mois déjà, de la confection du nouveau tarif, a-t-il jugé bon de faire un appel direct aux producteurs de laine et aux fabricants de lainages et leur a-t-il confié le soin de remanier à leur gré la section du tarif relative à la laine et aux lainages.

L'Association nationale des producteurs de laine » et « l'Association nationale des fabricants de lainages viennent d'envoyer des délégués à Washington qui, réunis en conférence, se sont évertués à concilier des intérêts diamétralement opposés. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette conférence n'a produit jusqu'ici aucun résultat.

Les fabricants ayant profité depuis deux ans de l'entrée des laines en franchise, sont peu disposés à payer les droits exorbitants proposés par les producteurs lainiers qui semblent ne devoir être satisfaits que par le rétablissement des anciens droits du tarif Mac-Kinley. Les fabricants se résigneraient à payer 8 cents par livre sur les laines brutes évaluées à 16 cents la livre, et 10 cents sur celles évaluées à plus de 16 cents. Ils accepteraient également des droits de 16 cents et de 20 cents sur les laines lavées, de 24 cents et de 30 cents sur les laines « scoured » selon les catégories établies par la Douane. Ces droits paraissent encore insuffisants aux producteurs lainiers, l'entente ne semble pas près de se faire entre les deux Associations.

En ce qui concerne les tissus de laine, il est évident que les nouveaux droits devront être réglés d'après ceux qui seront établis sur les matières premières, de façon à accorder aux producteurs et aux fabricants, suivant la promesse de M. Mac-Kinley, « une ample protection. » Ce que seront ces droits, personne ne peut le prévoir. Nous croyons toutefois qu'ils ne seront pas aussi élevés que ceux de l'ancien tarif. Il est probable qu'ils seront spécifiques. Du moins, les fabricants américains, dont l'opinion en pareil cas est prépondérante, paraissent désirer la substitution de droits spécifiques aux droits *ad valorem* actuellement en vigueur; sans doute pour s'assurer cette « ample protection » que, suivant eux, les droits actuels (50 o[o *ad valorem*) ne leur accordent pas. Ils disent volontiers, en effet, que les fabricants européens n'arrivent à lutter avec eux que grâce à de fausses déclarations en douane auxquelles des droits spécifiques mettraient un terme.

A ce sujet, quelques-uns de nos lecteurs ont sans doute entendu parler d'une certaine association de fabricants et d'importateurs américains, connue sous le nom « d'Association Textile Douanière, » dont le but avoué était d'aider le gouvernement à découvrir les fraudes en douane. Le but réel était d'empêcher l'importation aux Etats-Unis des articles entrant en concurrence avec les tissus américains, entre autres les serges et cachemires. Cette association vient de se dissoudre, à la suite d'incidents que nous laisserons à nos lecteurs le soin d'apprécier. M. E. C. Hovey, gérant de l'Association, s'étant présenté il y a quelques semaines devant le Comité des voies et moyens pour y dénoncer les pratiques frauduleuses des importateurs, prit sur lui d'accuser de négligence le sous secrétaire des finances, M. Ch. S. Hamlin, et prétendit que certaines amendes imposées par la douane avaient été indûment remboursées par ledit sous-secrétaire des finances.

Vérification faite, il n'en était rien. M. E. C. Hovey fut obligé de se rétracter dans une lettre rendue publique. A la suite de cet incident, le président de l'Association, M. Walter Stanton, associé d'une grande maison de commission de New-York, donnait sa démission. « L'Association Textile Douanière » avait vécu. On n'en entendait plus parler, lorsqu'il y a quelques jours, les journaux apprenaient au public que des mousselines de laine imprimées, importées par la maison dont l'ex-président de l'Association est un des chefs, venaient d'être saisies par la douane. La marchandise, d'après l'avis motivé des experts de la douane et du collecteur des douanes, était facturée 67 o[o au dessous de la valeur réelle. Singulier oubli de ses devoirs chez le président d'une Association chargée « d'aider le Gouvernement à découvrir les fraudes en douane ». M. W. Stanton avait négligé d'éclairer la douane sur la valeur exacte des marchandises en question !

De pareils faits semblent condamner le système des droits *ad valorem*. Nous croyons que les abus nombreux auxquels a donné lieu l'application des droits *ad valorem* provoqueront l'adoption de droits spécifiques qui auront du moins l'avantage énorme d'assurer à l'importateur la sécurité dans l'exécution de ses contrats. Sous le régime actuel, l'importateur ne sait jamais ce que lui coûtent ses marchandises tant qu'elles ne sont pas dédouanées. Il est à la merci de la Douane, que, dans bien des cas, on ne peut pas blâmer d'établir des prix fictifs. Comment démêler la vérité au milieu des renseignements plus ou moins véridiques, plus ou moins intéressés qu'on lui fournit de tous côtés ?

Espérons que les législateurs de Washington élaboreront un tarif qui, s'il ne facilite pas nos affaires avec les Etats-Unis, nous donnera au moins plus de sécurité que le tarif actuel.

M. WARNIER.

L'EXPORTATION DES FILS DE COTON DES INDES

D'après un journal indien, *Bombay Gazette*, l'exportation des fils de coton des Indes vers la Chine et vers le Japon a été durant les 8 dernières années, en ballots de 400 livres chacun :

ANNÉE	EXPORTÉ VERS LA CHINE	VERS LE JAPON	TOTAL
1889.....	254.697	62.220	316.917
1890.....	325.060	37.720	362.782
1891	365.038	10.939	375.977
1892.....	385.771	21.445	407.216
1893.....	297.572	14.198	311.770
1894.....	3?8.703	10.743	349 446
1895.....	374.119	2.515	376.637
1896.....	471.073	2.467	473.490

Ainsi, il résulte de ce tableau que l'importation au Japon des filés, venant des Indes, décroît d'une façon constante, ce qui est une preuve que l'industrie de coton au Japon est déjà suffisamment développée pour répondre aux besoins de la consommation indigène ; mais que cependant la production n'y est pas encore assez grande pour les Indes puissent craindre la concurrence japonaise sur les marchés de la Chine.

BOUTSCHOULSKY.

COTONS

Havre, 8 mars.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Les avis des Etats-Unis ont provoqué, sur notre place, au début du marché, une baisse d'environ 25 c., ce qui remettait le Low-Middling New-Orléans à 48 fr. 25 ; cependant, on s'est raffermi ensuite et vers midi on était revenu à 48 fr. 50 et 48 fr. 75, comme samedi soir en clôture. Quant aux affaires, elles ont été modérées.

A terme, la cote a été établie en baisse de 25 c., mais on a payé ensuite 12 c 1[2, puis 25 c. de plus sous l'influence des meilleurs avis de Liverpool.

A Liverpool, aujourd'hui, ventes 10,000 balles en disponible, à prix raidissants pour les Amérique.

Les futurs ont été très irréguliers; ainsi, après avoir ouvert en baisse de 3[128e, ils ont non seulement regagné rapidement cette baisse, mais ils étaient en hausse de 3[128 sur samedi ; toutefois, aux avis de quatre heures, ils n'étaient plus qu'en hausse de 1[128, calmes.

Notre marché a continué de se raffermir, cette après-midi ; low-middling New-Orléans 48,75. Le terme s'est payé en hausse de 37 c. 1[2 sur la cote de ce matin, et à quatre heures les courtiers ont établi la cote en hausse de 37 c. 1[2.

Les futurs à Liverpool clôturent en hausse de 4 à 5[128 sur hier très soutenus. Ici on clôture en hausse de 25 c. sur la cote de 4 heures.

Le terme à New-York ouvre en hausse de 5 à 4 p. ferme.

La deuxième dépêche donne 8 p. de hausse sur la première, ferme. Recettes 16,000 balles.

Rouen, 6 mars.

Toiles. — Le mois de mars qui commence sera-t-il plus favorable à la vente de tous les tissus que les deux précédents; en disponible et comme réassortiments il s'est traité quelques affaires un peu dans tous les genres et principalement en mouchoirs mécanique et à la main. On commence aussi à recevoir des ordres par les correspondants pour les autres genres comme les indiennes, les rouenneries, le pilou belle qualité et les flanelles. On peut donc espérer que nous verrons prochainement une reprise générale dans la vente de tous les tissus.

Nous ne voyons rien à indiquer pour la vente des cotons filés, les tisseurs observent une grande réserve dans leurs achats vu l'incertitude qui règne sur les cours de la matière première.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Voici le résumé des prix des cotons filés pratiqués pendant la semaine :

Chaine peignée n° 26, fr. 2.80 ; chaine Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2.05 à »,»»; chaine dévidée numéro 26, 1re q. dito 1,9? 1,95 »[» à ».»» »[»; d. qual. cour. dito, fr. 1,90 à »,»» »[», trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr. 1.90 à 1,95 »[» ; dito, qual. cour. fr. 1,90 à »,»» »[», chaine bobine n° 20, 1re q. fr. 1.70 à 1,725 »,»; dito n° 20, qualité courante, fr. 1,65 à »,»» »[»; n. 14 : première qualité, f. 1,60 à 1,65 »[»; d. qualité cour. m. n° 14 f. 1,50 à 1.55 ; canette n. 30, f. 1,89 à 1,85 »[»; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,65 à »,»»; d. n° 18, ql. c., fr. 1,60 .[. à »,»» »» ; trame bobine bonneterie 1re qualité, numéro 16, fr. »,»» »[» à »,»»; d. 2e q° n° 16, fr. 1,60 à 1,65 »[», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous fr. 1,60 »[» à 1,65

Demande active.

Conditions de Rouen : escompte 7 1[2 o[o valeur fin de mois.

Amsterdam, 5 mars.

Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,—, mars-avril 22,—, avril-mai, 22,—, mai-juin, 22,—, juin-juillet 22,10, juillet-août, 22,20, août.-sept. 22,20, septembre-octobre 21.50, oct.-nov., 20.90, nov.-déc. 20,80. Marché faible.

Londres, 5 mars.

Cotons des Indes-Orientales calmes et plutôt plus faciles; vendeurs fully good fair Tinnivelly à 3 9[16d. avril-mai cif., fine Bengale 3d mars-avril, fully good 2 3[4d. coût et fret, good Western 3 3[8d. avril-mai cif., fair red Cocanada 3 5[32d. mai-juin et ginned dito 3 3[8d., cif.

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 9 mars, 12 h....

Vente : 10.000 balles. Marché calme, h 2 à 3 128

Janvier-Févr..	. ... .	Juillet-Août..	. ... .
Février-Mars.	3 58 .	Août Sept...	3 56 .
Mars-Avril....	. ... .	Sept.-Octobre	... .
Avril-Mai.....	3 58 .	Octobre-Nov.	3 46 .
Mai-Juin......	. ... .	Nov. Décemb.	. ... .
Juin-Juillet....	3 59 .	Déc-Janvier.	. ... .

Liverpool, 5 mars.

Ventes de la semaine 89,000 balles. Délivré aux filatures anglaises 85,000 balles. Exportations réelles 8,000 balles. Importations de la semaine 86,000 balles, dont 79,000 balles d'Amérique. Stock total 396,000 balles dont 225.000 balles Amérique et 21,000 balles des Indes-Orientales. Flottant 134,000 balles dont 125,000 balles d'Amérique.

Bombay, 5 mars.

Cotons calmes mais soutenus et demande modérée; fully good Dhollerah sur emb. avril-mai 175 Rps.

Recettes de la semaine 57,000 b[s. expéditions dito pour le Continent, 51,000 b., dito pour l'Angleterre 3,000 balles.

SOIES

Lyon, 6 mars.

Circulaire de MM. Chabrières, Morel et Cie

Les inquiétudes politiques se prolongent, et, quoique n'en étant pas très influencé, le marché reste sous l'empire d'une certaine réserve.

On écoule normalement la production des filatures françaises à : Fr. 40[41, usages de Lyon pour grège Cévennes extra ; 38, id. bon 2e ordre 9[11 ; 46[47, id. organsin France extra 20[24.

Il y a eu à Milan, au debut de cette semaine, un certain courant d'affaires en grèges titres fermes sur la base de : L. 36[37, pour grèges bon 2e ordre ; 37[38, id petit 1er ordre ; 39, id. classiques.

Le change italien a remonté au-dessus de 106.

Ici on a payé : Fr. 38 usages de Lyon pour grège petit 1er ordre ; 41[43, id. Piémont et Messine extra, suivant titre.

Quelques affaires en soies de Syrie, à prix sans changement : Fr. 34[34,50, usages de Lyon pour 2e ordre 9[11; fr. 36[37 id. bon 1er ordre 9[11, 10[12.

Grèges Brousse toujours recherchées et très fermes. On est très soutenu à la source. On fait ici : Fr. 34,50 usages de Lyon pour 2e ordre, 16[20; fr. 35[36 id. 1er ordre, 14 c. 20 den.

En Asiatiques courant satisfaisant d'affaires aux prix précédents. Les changes ont baissé de 2 o[o, mais les Chinois et les Japonais ont relevé leurs prix en proportion. On fait :

Fr. 23,75 usages de Lyon pour Tsatlée Gold Kilin disponible; 23,50 id. livrable; 23,50 id. Woosie double Butterfly 2; 39 id. Japon filière n° 1 10[12; 35,50 id. n° 1 1[2 13[15; 35 id. n° 2 12[14; 30,50 id. Canton filière best 2 10[12; 29 id. bon à best 2 13[15.

LIN, JUTE & CHANVRE

Gand, 5 mars.

Lins et étoupes : La vente en lins de Russie est des plus signifiantes ; les prix des bonnes provenances sont extrêmement fermes et même en hausse. Les apports en lins indigènes diminuent de semaine en semaine ; les qualités communes sont abandonnées, mais les bons genres restent demandés.

Pas la moindre reprise dans la vente des fils de lin; les gros numéros en étoupes restent demandés. Les prix des fils de coton sont fermes, mais la demande est assez lente. Toujours le même calme dans les affaires en toiles.

Londres, 5 mars.

Chanvres : Marché calme ; fair current Manille mars-avril vendeurs à liv.st. 16.7.6 et prochainement attendu à liv.st. 16 cif.

Jutes : Marché plus fermes ; bonnes premières marques natives tenues actuellement de liv.st. 12.15 à liv.st. 12 17.6 et Paulite M groupe à liv.st. 12.7.6.

Dundee, 4 mars.

Lins : Disponibles peu abondants et affaires très restreintes. A livrer on a signalé journellement quelques ventes aux environs des prix de la semaine précédente. Les couronnes de Riga sont encore offertes de liv. st. 15 à 17,10. Hoffs de liv. st. 14,15 à 16 suivant district et assortiment.

Fils : Le fil de jute n'a pas été autant demandé cette semaine, les prix étant plus élevés que ce que les acheteurs veulent payer. Quelques ordres ont été placés dans les trames de sortes communes et hier il y avait un peu de recherche pour le Brésil dans les qualités intermédiaires à belles de fil Hessian. Pour les bobines 8d. on a payé 1s. 3 1[4d., 9d. 1s. 4 3[4d. et pour 7d. il était difficile d'acheter au-dessous de 1s. 3d. Le fil de lin est plus facile; 3 et 3 1[2d. ont été vendus à 1s. 2 1[2d. et 1s. 2 3[4d. La demande en fils de lin et d'étoupe est encore lente et on dit que quelques filateurs ont accepté de bas prix pour liquider des lots importants.

Toiles : Quelques ordres en linge de table, serviettes, etc., ont été placés pour l'exportation à des prix très bas.

Relevé comparatif mensuel des opérations de Conditionnement

FÉVRIER	LAINE PEIGNÉE 1896	LAINE PEIGNÉE 1897	LAINE FILÉE 1896	LAINE FILÉE 1897
Reims.....	701 861	708 210	61.309	38.078
Roubaix...	2 420.935	2.098 018	569.188	417.169
Tourcoing.	2.149 012	1.826 244	458 907	387 516
Amiens....	19.343	23,285	77.836	73.498
Fourmies..	323.497	322.853	575 843	491.012
Totaux..	5.614.648	4.978.610	1.743.053	1.407.273

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 9 Mars 1897

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — Rendement 36 0[0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente marks	Cote du jour marks
Janvier	3 90	3.925	1.205	1 205	...	....
Février	..				....	....
Mars	3 95	3 95	1 17	1 17	3 075	3 075
Avril	3 925	3 925	1.17	1 17	.	....
Mai	3 925	3 92	1 175	1 175	3 075	3 075
Juin	3 90	3 92	1 175	1 175	.	..
Juillet	3 90	3 925	1 18	1 18	3 10	3 10
Août	3 90	3 925	1 185	1 185	...	.....
Septembre	3 90	3 925	1 195	1 195	3 125	3 125
Octobre	3 925	3.925	1 20	1 20	..	...
Novembre	3 90	3 925	1 20	1 20	3.125	3 125
Décembre	3 90	3 925	1 20	1 20	3.125	3 125

MOIS DE LIVRAISON	LAINES PEIGNÉES — ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	LAINES BRUTES — ANVERS (par télégraphe) — Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3 825	3 825	1.175	1 175	1 20	1.20
Février			1.175	1 175	..	..
Mars	3 825	3 825	1 16	1 16	1 17	1 17
Avril	3 825	3 825	1.155	1 155	1 175	1 175
Mai	3 825	3 825	1 155	1 155	1 18	1.18
Juin	3 825	3 825	1 16	1 16	1.19	1.19
Juillet	3 825	3 825	1.16	1.16	1.19	1 19
Août	3 825	3 825	1.165	1.165	1 195	1.195
Septembre	3 825	3 825	1.165	1 165	1 20	1 20
Octobre	3 825	3 825	1.17	1.17	1 20	1 20
Novembre	3 825	3 825	1.17	1 17	1 20	1 20
Décembre	3 825	3.825	1.175	1 175	1 20	1.20

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance calme

	Mois	Quantité		Prix
Laines peignées — Type unique	Mars......	10 000	à	3 95
		5.000		3 975
	Avril.....	5 000		3.925
	Mai......	5.000		3 925
	Juin.....	5.000		3 925
	Juillet......	5 000		3 925
	Août......	.....		....
	Septembre...	5.000		3 90
		5 000		3 925
	Octobre.....	.....		....
	Novembre...	.....		....
	Décembre ..	5.000		3 90
		5 000		3 925
Laines en suint	Janvier....	.....		....
	Février.	.....		....
TOTAL		55 000 k.		

ANVERS

Tendance calme

	Mois	Quantité		
Type B	Janvier	..... k.	à	....
	Février.....			....
	Mars.......	10 000		....
	Avril	130 000		....
	Mai.....	.....		....
	Juin.....	.....		....
	Juillet.....	.....		....
	Août......	.....		....
	Septembre...	10 000		....
	Octobre....	120.000		....
	Novembre..	5 000		....
	Décembre	10.000		....
TOTAL......		185 000 k.		

En suint, on a traité 50 balles.

LEIPZIG

Tendance calme

TOTAL.......... 20 000 k.

Annonces Légales

Etudes de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, et de Me HOUZÉ et ROMBAUT, avoués à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

COMMUNE DE WATTRELOS

Hameau de Saint-Liévin

HUIT

MAISONS

et 92 ares 47 centiares de

Fonds et Terrain A VENDRE

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le lundi cinq avril 1897, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, commis à cet effet.

DÉSIGNATION :

Commune de Wattrelos

Hameau de Saint-Liévin

ARTICLE 1er

Un groupe de quatre maisons à usage d'ouvriers, avec dix ares quatorze centiares environ de fonds et terrain, en dépendant, à front du chemin mitoyen.

Tenant d'un coté à M. Louis Bonte, dans le fond à M. Jean-Baptiste Fauvarque, d'autre côté aux maisons ci-après, sentier entre deux et en face audit chemin. Cette propriété est reprise au cadastre section C, nos 309 à 317.

Mise à prix 2.000 francs.

ARTICLE 2.

Un autre groupe de quatre maisons aussi à usage d'ouvriers, avec douze ares trente-trois centiares environ de fonds et terrain en dépendant à front du chemin mitoyen.

Tenant en face audit chemin, d'un côté aux maisons ci-dessus, sentier entre deux, dans le fond à M. Cruquenaire et d'autre côté à l'occupation Hespel. Ces maisons sont reprises au cadastre section C, nos 301 à 308.

Mise à prix 2,000 francs.

NOTA. — Il existe entre les deux groupes de maisons ci-dessus, un puits servant à toutes les maisons; en cas de vente en deux lots, ce puits sera mitoyen et devra rester à l'usage commun des dites maisons.

OCCUPATION

Toutes les maisons ci-dessus sont occupées sans bail au mois par divers particuliers aux loyers annuels réunis : pour l'article premier de quatre cent huit francs et pour l'article deuxième de quatre cent quarante-quatre francs.

La vente a lieu en exécution : 1° d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Lille, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré et signifié, entre M. Jean-Baptiste Fauvarque, cultivateur, demeurant à Wattrelos.

Demandeur ayant pour avoué Me HOUZÉ.

Et 1° M. Julien Fauvarque, cultivateur, demeurant à Evregnies (Belgique), héritier sous bénéfice d'inventaire seulement.

2° M. Emile Fauvarque, distillateur, demeurant à Aiguillares (République Argentine).

Défendeur ayant pour avoué Me ROMBAUT.

3° Mme Augustine Fauvarque, épouse de M. Denis Plouvier, propriétaire, avec lequel elle demeure à Luingnes (Belgique), et ce dernier, tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse.

4° M. Achille Fauvarque, cultivateur, demeurant à Luingnes (Belgique).

Défendeurs défaillants, réassignés et encore défaillants.

2° D'un autre jugement rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le cinq décembre 1896, enregistré et signifié, entre M. Jean Baptiste Fauvarque, susnommé.

Demandeur ayant pour avoué Me HOUZÉ.

Et M. Julien Fauvarque, aussi sus-nommé : « en sa qualité de » tuteur à l'interdiction de M. » Désiré Fauvarque, son frère, » cultivateur, demeurant à Luingnes (Belgique) ».

Défendeur ayant pour avoué Me ROMBAUT.

Lequel a déclaré commun avec M. Julien Fauvarque, ès-qualité, le jugement du neuf novembre 1895, ci-dessus énoncé.

En présence ou lui dûment appelé de M. Jean Baert, principal clerc de notaire, demeurant à Lannoy; « en sa qualité de » subrogé-tuteur ad hoc, à l'interdiction dudit M. Désiré Fauvarque sus-nommé ».

S'adresser pour les renseignements :

1° A Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, dépositaire du cahier des charges ;

2° A Me ROMBAUT, avoué colicitant, demeurant à Lille, rue de la Barre, n° 29 bis;

3° A Me HOUZÉ, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, *square Jussieu, n° 11.*

Ainsi fait et rédigé à Lille par l'avoué soussigné, le 27 février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

(Signé) : HOUZÉ.

Enregistré à Lille, le 1 mars mil huit cent quatre vingt-dix sept, folio , case , reçu 1 franc 88 centimes, décimes compris. 17664d (Signé) : HENRY.

Immeubles à louer

AUX CAPITALISTES A vendre plusieurs immeubles de grand rapport, situés dans les Flandres et la Zélande. S'ad. à M. J. Van de Borie, receveur particulier, Gand. 16599—42905

Maisons avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 48, loyer 1.600 fr., n° 52, 1.500 fr., compris peintures et papiers posés. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9654-42194

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Chambre garnie, boul. de Paris, 43.
Chambres garnies, 28, rue du Vieil-Abreuvoir.
Chambre garnie, rue de Lille, 88.
Chambres garnies, rue de Cassel, 45
Chambres garnies, 90, Grande-Rue.
Chambre meublée, boulevard Gambetta, 252, Tourcoing.
Chambre garnie, rue d'Alsace, 37.

ENSEIGNEMENT

LONDRES Veuve d'un haut fonctionnaire anglais désire recevoir chez elle, à titre de pensionnaires, jeunes gens de bonne famille, venant apprendre l'anglais. Vie confortable et de famille. Distractions et superbes promenades. Termes modérés. Références exigées. Mrs Andrews, 26, Dingwall Road, Broydon (Surrey). 43016

AUX PARENTS Pension « Beverley » Loudres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 17062—42946

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI Homme marié, 30 ans, très sérieux, ayant été *9 ans dans une teinture de laines* et 3 ans dans atelier de construction mécanique, demande emploi. Pourrait principalement être surveillant, comptable, caissier ou magasinier. Ecrire A. G., bureau du journal. 42910—16734

La Nature, *Revue des sciences illustrée.* HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef. (Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard St.-Germain, Paris.) — Sommaire du n° 1244, du 6 mars 1897. — Le grand équatorial de l'Exposition de Berlin, par André Scholl. — L'hygiène dans l'armée. — L'utilisation des chutes du Niagara, par J. L. — Les gros blocs du diluvium, par Henri de Parville. — Le beurre de coco, par J.-F. Gall. — Bouilloires à grilles tubulaires de Pompéi, par G. Richou. — La récolte des vins et des cidres en 1896. — L'appontement public de Pauillac, par A. Gaston Cornié. — Propriétés nouvelles des rayons X, par C.-E. Guillaume. — Compteur à gaz à payement préalable, par G. Mareschal. — Un serpent à deux têtes, par Ch. M. — Nécrologie, par J.-F. G. — Correspondance, par H. de P. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 1er mars 1897, par Ch. de Villedeuil. — Plaques et dalles inusables, par M. Leroy. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine. 43 04d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1266 livraison (6 mars 1897). — Au pays du mystère, par Pierre Maël. — Bouquets d'hiver, par Th. Lally. — Le Coprah, par Daniel Bellet. — Le Donjon de Kergoët, par le Commandant Stany. — Les timbres-poste, par Lucien d'Elne.

Chaque livraison, 40 centimes.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris. 43003d

Le Monde Illustré. — *13, Quai Voltaire, Paris.* — Sommaire du n° 2079 du 6 mars 1897. — Gravures. — Crète : Kissamo. — Spina Longa. — Carte de Crète. — Turquie : Manœuvre à bord du cuirassé Mahmoudié. — Marine : Tableau comparatif des marines française et allemande, dressé par l'empereur Guillaume II. — Beaux-Arts : Un bon article, tableau de M. L.-A. Tessier. — Paris : La Banque de France : La comptabilité des billets. — Mise en circulation des billets. — L'imprimerie des billets (Vue d'ensemble). — Cylindre lessiveur pour la destruction des billets. — La griffe. — Salle de l'escompte. — Caisse des recettes. — Algérie : Dans le Sud Algérien : Si-Kaddour-ben-Hamza. — Dernière entrevue du gouverneur et de Si-Kaddour. — El Abiodh-Sidi-Cheikh. — Départements : Alpes-Maritimes. — Le Carnaval de Nice : Groupe des vélocipédistes.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard — La marine française et la marine allemande. — La Banque de France, par Pierre Noir. — Les événements de Crète, par A. Saissy. — Au Sud Algérien, par Jean Hess. — Sport, par Archiduc. — Vélocipédie, par Conninghan.

Explication des Gravures, Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, Echecs, Récréations, Rébus, etc.

En supplément : L'Epingle noire, roman de G. Lenôtre. — Illustrations de Parys

Le numéro : 50 centimes. 42999d

Le Meilleur

CARTON JACQUARD

pour mécaniques système Vincenzi, le seul garant fixe en toutes saisons est le carton Véron marqué **THÉODORE VÉRON**

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

DÉPOT CHEZ

DÉSIRÉ PECKRE, PAPIERS EN GROS

TOURCOING 9910

REPRÉSENTANT Monsieur sérieux, muni des meilleures références, pouvant présenter une garantie de 1.000 florins, au courant de la fabrication des draps, buxkins, etc., désire représenter une des maisons les plus grandes de Roubaix, en Hollande. Il est disposé à avoir des marchandises en magasin. S'adresser avec des lettres affranchies, sous les initiales B. O. K., au bureau général d'annonces de Nygh et Van Ditmar, Rotterdam. 4301

SITUATION très importante sera faite dans maison sérieuse de fabrication, à jeune homme de bonne famille de Roubaix ou Tourcoing. Il faut être catholique. Ecrire F. O. 40, bureau du journal. 17672—43012

AIDE-COMPTABLE ayant de très sérieuses aptitudes et connaissant le français et le flamand, demande place dans Roubaix ou les environs. Bons certificats. S'ad. rue St-Jean, 177, Roubaix. 42993d

ASSOCIÉ Industriel demande associé avec important capital, pour monter une nouvelle usine dans la région du Nord. — Ecrire à M. Varennes, 29, passage de l'Opéra, Paris. 17335—42979

Demande de REPRÉSENTANT ! Une filature de fils cardés de 1er ordre, d'Allemagne, cherche, pour la vente de ses fils, spécialement ses nouveautés en fils cardés pour étoffes de costumes pour dames, à Roubaix, un représentant capable, bien introduit, connaissant la branche. Offres sous A. S. à Haasen-stein et Vogler, A. G. Berlin, S. W. 19. 42970

EMPLOI Ex-sergent-major pensionné, actif, belle écriture, demande emploi. Prétentions modestes. Ecrire Henry, quai de la Basse-Deûle, 10, Lille. 43002d

AVIS DIVERS

DETTES NON-RECONNUES Le sieur Auguste Libbrecht, marchand de chiffons, demeurant à la Marlière, Tourcoing, a le regret de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Elise Broucq, qui a quitté le domicile conjugal. 17685—43013

VOULEZ-VOUS DES

BONS VINS garantis purs des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à **Castillon,** près Saint-Emilion (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

Prix très modérés

Envoi d'échantillon sur demande

GRAINES POTAGÈRES Fourragères et Fleurs. Graines de gazons et prairies. **Herboristerie**

V. MAIRIE

155, r. de Paris, **Lille**

MAISON DE CONFIANCE

La plus importante et la mieux assortie de la région.

Demander le catalogue avec notice sur la culture potagère et sur celle des fleurs. 17014—42942

GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE

Maison de toute confiance, fondée en 1829

F. MONTAIGNE-QUÊTU

5, rue des Sept-Agaches, LILLE

Envoi franco catalogues illustrés avec indications de culture.

NOTA. — *La maison est la seule vendant les graines récoltées par elle.* 16958—42938

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice

BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0[0 d'azote, 23 fr. 50** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1 000 kilogs le prix est réduit à **22 fr. 50.** Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Mâchefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 92900—400 0

PLUS DE MAUX DE DENTS !

GRAND PRIX EXPon INTle LYON 1894. HORS CONCOURS EXPon INTle BORDEAUX 1895 MEMBRE DU JURY

PAR L'EMPLOI DES **DENTIFRICES** Elixir, Poudre et Pâte DES RR. PP. **BÉNÉDICTINS** de l'**Abbaye de Soulac**

Dom MAGUELONNE, Prieur

Inventé en l'an **1373** par le Prieur P. BOURSAUD

Vente en Gros : **SEGUIN, BORDEAUX**

MAISON FONDÉE EN 1807

EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR *Maguelonne*

VENTE DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.

MAISON à PARIS, 23, Rue d'Enghien.

COURS DE PEINTURE & DE DESSIN

à l'usage des demoiselles

dirigés par Mlle **C. DESAINT-AMOUR,** diplômée à Paris, au concours de 1884, pour l'enseignement du dessin, *161,* **rue Nationale, Lille.** Réception : le mercredi toute la journée. — **Roubaix,** *16,* **rue** 41338—1

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,70 le kilog

MAISON CETNRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 150; Rue Pierre-de-Roubaix, 58; Rue de l'Epeule, 191; Rue de Tourcoing, 155; Rue du Tilleul, 117 et 139; Boulevard de Strasbourg, 126; Rue d'Alsace, 84; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Rue Notre-Dame, 27; Rue de la Chaussée, 2; Rue Decrême, 37; Rue Turgot, 68; Rue du Lieutenant-Castelain, 4; Place de la Gare, 129; Rue du Fort, 86; Rue de Naples, 88.

A PARIS : Rue Vivienne, 2?.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 10; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 16 : Debucny; Rue de Roubaix, 55 : Deroy.

A CROIX : Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche. Rue de la Gare, chez M. Duvivier

A WATTRELOS : Salembier-Hollebecq, r Carnot.

A Lys-lez-Lannoy : Wallays, rue du Bois.

A LILLE : Rue Esquermoise, 18.

A BOULOGNE-SUR-MER : Rue de la Lampe, 31.

A CALAIS : Rue Lafayette, 68; Rue des Boucheries, 3;

A BERCK-SUR-MER : Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise, 3

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp 879

Le Gaz à la portée de tous

La Compagnie du Gaz de Roubaix met à la disposition du public, comme cela se fait à Lille, des compteurs à **paiement préalable** *pour la vente du gaz au détail; ces compteurs permettent d'obtenir, à tout instant, du gaz au moyen d'une pièce de* **10 cent.** *(Voir les circulaires). Dans ce prix, pour lequel on obtient* **333 litres** *de gaz, est comprise la location du branchement, du compteur, de la tuyauterie et des appareils; moyennant ce prix le placement des compteurs et de la distribution du gaz se fera donc sans frais.* 90790

MAISON L. MANCEL

FONDÉE EN 1868

2, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 2

Seule maison spéciale de LILLE

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LA RÉGION

Réellement en magasin **40 à 50 PIANOS** en palissandre, verni, ciré et frisé, ou bois noir, d'*Erard, Pleyel, Elcke, Mussard, Klein, etc.*

10 à 12 Harmoniums *Alexandre, Richard,* etc., de 1 jeu à 5 jeux 1[2

Vente, Échange, Location, Accords, Réparations